



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

**Parc Municipal des Sports et des Expositions - Désignation de la
maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un hall couvert**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il convient aujourd'hui de poursuivre l'objectif de rénovation des équipements du Parc des Expositions débuté par la réhabilitation du Grand Hall et continué par les réalisations du Centre de Rencontre et de Communication et de la Halle des Peupliers en affirmant une vocation sportive à ce lieu déjà esquissée par le dernier équipement précité et conforté par l'utilisation des terrains inondables en bord de la Sèvre pour des activités sportives et ludiques. A ce titre, le potentiel du site permet l'accueil de manifestations sportives de haut niveau impliquant un public important.

C'est ainsi que le Hall Victor Hugo, vétuste pourrait être progressivement remplacé par un bâtiment répondant à ce double objectif :

- * l'accueil de manifestations sportives pratiquées en salle tel le basket, le handball, le volley,.... Une partie de ce bâtiment étant réservée aux boulistes en remplacement de l'actuel Hall Victor Hugo utilisé en hiver
- * en complément des bâtiments existants, l'accueil des manifestations (foire exposition....) nécessitant la mise à disposition de surfaces importantes.

La nouvelle dénomination de ce lieu serait : "Parc Municipal des Sports et des Expositions".

Sur ces objectifs, le projet serait progressivement mis en oeuvre au cours des deux prochaines années, l'étude se réalisant sur l'année 1997.

A cette fin, il convient de lancer la procédure de consultation pour la désignation de la maîtrise d'oeuvre pour les phases conception et réalisation du projet.

Le montant de cette prestation étant situé entre 450 et 900 000 Frs, la désignation de la maîtrise d'oeuvre relève d'une mise en compétition sans concours (art. 314 bis du Code des Marchés Publics).

Après avis public de candidature, cette mise en compétition sera limitée à l'examen des compétences, des moyens et des références dont disposent les candidats.

Un prochain Conseil Municipal sera appelé à désigner le lauréat après avis d'une commission composée comme un jury (cf. article 134 ter et 279 du code des marchés publics) ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer cette consultation à savoir :

- Monsieur le Maire, Président ou son représentant Alain BAUDIN

- 3 de maîtres d'oeuvres compétents

* M. le représentant de l'Ordre des Architectes

* M. DE LINAGE, Architecte du Conseil Général

* M. CHENAIS, Architecte Directeur des Etudes Urbaines de la Communauté de la Ville de La Rochelle

- des personnalités compétentes en la matière

- * un représentant des Fédérations Françaises de Boules (toutes spécialités confondues)
- * un représentant du Basket
- * un représentant du Volley
- * un représentant du Handball

- deux représentants de l'Etat :

* Monsieur le Directeur Départemental de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes ou son représentant

* Monsieur le Trésorier Principal Municipal ou son représentant

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)